

et Zaky ont montré que cette lécithine injectée par la voie sous-cutanée exerce sur les échanges nutritifs une action favorable se manifestant par une augmentation notable de l'élaboration phosphorée, une fixation plus grande du phosphore, un accroissement marqué du poids des animaux; Fournier et Gilbert ont montré qu'elle favorise la croissance et le développement des jeunes animaux; enfin les premiers essais thérapeutiques montrent que cette substance détermine nettement, chez l'homme, une augmentation de l'appétit, un accroissement des forces et du poids. Bien que le suc pancréatique décompose la lécithine (Bokay), celle-ci produit les effets indiqués, aussi bien quand elle est administrée par la bouche que quand elle est injectée sous la peau; par conséquent son administration par la voie digestive est parfaitement justifiée.

Les premières observations de son emploi dans la tuberculose pulmonaire sont dues à Serozo; plus tard Claude et Zaky ont institué les recherches expérimentales et cliniques sur son emploi dans cette maladie. Chez les animaux (cobayes) rendus tuberculeux, l'action favorable de la lécithine s'est affirmée par la résistance plus grande offerte par les animaux ayant reçu la lécithine en injections, que par les animaux témoins; toutefois la tuberculose n'a été enrayée chez aucun de ces animaux. Les malades soumis au traitement (50 à 40 centigrammes par jour, par la voie stomacale) en ont presque tous bénéficié. Dans les cas de tuberculose au début, avec peu de signes locaux, les résultats ont été des plus satisfaisants. L'état général, mauvais ou seulement languissant, s'est transformé en quelques jours; les forces ont augmenté, et surtout l'appétit a été réveillé immédiatement; le poids des malades s'est accru; enfin, fait important, dans la plupart des cas on a constaté une diminution plus ou moins notable de la phosphaturie.

Le coefficient d'utilisation azotée est, d'autre part, augmenté d'une façon constante. Dans les tuberculoses au second degré, accompagnées de fièvre, les résultats sont moins nets, en tout cas très inconstants; ils sont nuls, à la troisième période. En somme, la lécithine n'a pas plus que les autres moyens médicamenteux une action spécifique sur la lésion tuberculeuse. Si l'état s'améliore dans nombre de cas, l'amélioration est la résultante du relèvement de l'état général. Nous avons, pour notre part, obtenu de très remarquables améliorations, chez des tuberculeux apyrétiques, plus tuberculinisés que tuberculeux, c'est-à-dire anémiés, profondément intoxiqués, sans force et sans appétit. Nous reconnaissons à la lécithine l'avantage de ne pas être nocive pour les voies digestives, ce qui lui confère une supériorité sur la plupart des autres médicaments. Pour obtenir des effets rapides et manifestes, nous estimons qu'il convient de la prescrire à des doses supérieures à celles qui ont été indiquées. On prescrit habituellement pour l'adulte la dose journalière de 30 centigrammes; on peut sans inconvénients atteindre 60, 80 centigrammes, chez l'adulte; tout au plus, à cette dose, observe-t-on parfois une excitation génésique passagère.

Contrairement à ce que Serozo a prétendu, la lécithine, absorbée par la bouche, agit aussi bien qu'injectée sous la peau, en solution huileuse (5 centigrammes par centimètre cube d'huile stérilisée). On prescrira donc le médicament en pilules dosées à 5 centigrammes et prises au moment des repas. Chez l'enfant on s'en tiendra aux doses de 20 à 50 centigrammes, administrés en

pilules ou sous forme de granulé. (V. la thèse de Morichau-Beauchamp, Paris, 1901.)

Le *tanin* est employé, depuis le siècle dernier, dans le traitement de la tuberculose pulmonaire. Woillez disait en avoir obtenu de très bons résultats; récemment (1887), MM. Raymond et Arthaud ont constaté que l'administration du tanin avait empêché l'évolution de la tuberculose chez des lapins inoculés avec des produits tuberculeux; le tanin pourrait même exercer une action d'arrêt sur la tuberculose aiguë. Le tanin se prescrit à la dose de 25 centigrammes à 2 grammes par jour, sous forme de vin, pilules, cachets, sirop; Arthaud conseille de prendre après chaque repas un verre à bordeaux du mélange suivant :

Tanin à l'alcool	20 grammes.
Glycérine	150 —
Alcool	50 —
Vin de Banyuls	800 —

On a donné également le tanin en pilules de 10 centigrammes, à la dose de 8 à 10 par jour. On peut enfin l'associer à la créosote et au phosphate de chaux.

Créosote	0 gr. 25
Tanin à l'alcool	0 gr. 50
Phosphate de chaux	0 gr. 25

Pour 1 cachet, 2 à 4 par jour, au milieu des repas.

Glycérophosphate de chaux	20 centigrammes.
Tanin	} aa 10 —
Extrait de quinquina	

Pour 1 cachet, 2 au dîner.

Les préparations de *quinquina* ou de *kola* peuvent être utiles, comme toniques, surtout chez les malades qui s'alimentent insuffisamment. Il importe seulement de ne pas en prolonger l'emploi, de ne pas abuser des vins médicamenteux.

On peut prescrire à la fin de chaque repas, dans un verre à bordeaux de vieux vin, une cuillerée à soupe de :

Extrait fluide de quinquina	20 grammes.
— de kola	10 —
Glycérine pure	500 —

ou un vin composé, celui-ci par exemple (à la même dose) :

Arséniate de soude	10 centigrammes.
Gouttes amères de Baumé	5 grammes.
Biphosphate de chaux	20 —
Vin de quinquina	250 —
— de coca	} aa 125 grammes.
— de kola	

ou :
Extrait fluide de quinquina 10 grammes.
Sirop d'écorces d'oranges amères 200 —

1 cuillerée à soupe après chaque repas.